

# RAPPORT DE COMMISSION

AU CONSEIL COMMUNAL

PRÉAVIS N° 52-2023

Préavis N° 52-2023 - Plan Climat de la Ville de Renens – 1<sup>ère</sup> génération.  
Demande d'un crédit-cadre de CHF 2'101'500.- TTC  
pour le plan d'actions 2024-27

La commission s'est réunie le mercredi 22 novembre 2023 à la Salle de spectacles, Salle de conférences, Rue de Lausanne 37 à 20h. Elle était composée de PLATTNER Laurence, DIÉDHIU NDEYE Awa, SISTO Vincenzo, KORKMAZ Mehmet, CONSTANT Jean-François, DUPERREX Gérard, BORLOZ Pierre, WILCZYNSKI Mariusz et KOCHER Jonas (président rapporteur).

La Municipalité était représentée par CLÉMENT Jean-François (Syndic), ZURCHER MAQUIGNAZ Patricia (Municipale), PENEVEYRE Alain (Chef de service), TACCHINI Caroline et LERCH Juliette (GuDD)

## Préambule

En préambule, le présent préavis a plusieurs objectifs. Tout d'abord, il vise à informer le Conseil communal de la répartition des actions retenues pour les années 2024 à 2027, en détaillant pour chacune la voie de financement prévue. Le deuxième objectif est de solliciter un crédit de 2'101'500 francs étalé sur les quatre années concernées. Ce crédit permettra le financement d'une partie du plan d'action, ainsi que l'engagement d'un chargé de projet pour une durée maximale afin de renforcer la section durabilité du service de gestion urbaine développement durable. Pour rappel, selon l'article 33 de la Loi sur les Finances (LFin), *un crédit-cadre est un crédit d'investissement relatif à un groupe d'objets affectés au même but. Pris individuellement, ces objets peuvent être d'un montant égal ou inférieur à un million de francs. Le crédit-cadre est valable quatre années dès son adoption. Passé ce délai, il ne peut plus être exploité que pour les objets qui ont été engagés.*

Enfin, il propose au Conseil communal la création d'une commission consultative du plan climat.

Après avoir présenté son plan climat de première génération au Conseil communal, la Municipalité,

Thématiques	Montants nécessaires pour le crédit-cadre (CHF TTC)			
	2024	2025	2026	2027
Énergie et bâtiments	161'500	301'500	301'500	276'500
Mobilité	25'000	10'000	10'000	10'000
Consommation	22'000	49'500	49'500	47'000
Santé	0	0	0	0
Nature en ville et biodiversité	53'000	35'000	55'000	25'000
Urbanisme et aménagement du territoire	0	0	0	0
Dangers naturels et gestion des risques	0	0	0	0
Implication des actrices et acteurs du territoire	60'000	48'500	18'500	38'500
<b>SOUS-TOTAL - Coûts des actions par année (CHF)</b>	321'500	444'500	434'500	397'000
<b>Coûts chargé.e de projets par année (CHF)</b>	126'000	126'000	126'000	126'000
<b>TOTAL PAR ANNEE (CHF)</b>	447'500	570'500	560'500	523'000
<b>TOTAL DU CRÉDIT-CADRE (CHF)</b>	<b>2'101'500</b>			

consciente de l'urgence climatique, s'apprête à mettre en œuvre les actions prévues pour les années 2024 à 2027. Le plan climat de la ville de Renens comprend un volet stratégique et un volet plan d'action.

Pour rappel, Le 18 juin 2023, la population suisse a décidé d'inscrire l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 dans la loi fédérale sur le climat. À la même date, les citoyens du Canton de Vaud ont accepté l'inscription dans la constitution cantonale de la protection du climat et de la

biodiversité comme l'un des principaux buts et actions de l'État. À la suite de ces votations, lors du Conseil communal du 22 juin 2023, le Conseil communal de Renens a accepté le plan climat de première génération (préavis numéro 38/2023).

### Exposé des faits

La Municipalité nous a fait une présentation et voici ce qui en ressort :

L'objectif du Plan Climat est de mettre en place 97 mesures déclinées en 172 actions, réparties sur 8 thématiques. Sur ces 172 actions, 125 ne font pas l'objet d'une demande de crédit cadre et seront financées soit par préavis, soit par la taxe communale, tandis que 47 actions nécessitent un financement par un crédit cadre, objet de ce préavis (détail en annexe 1).

Thématiques	Nombre d'actions à financer par crédit-cadre
Énergie et bâtiments	9
Mobilité	9
Consommation	14
Santé	0
Nature en ville et biodiversité	6
Urbanisme et aménagement du territoire	0
Dangers naturels et gestion des risques	0
Implication des acteurs du territoire	9
<b>TOTAL</b>	<b>47</b>

Tableau 1 – Répartitions des actions selon les huit thématiques

La Municipalité est consciente des objectifs ambitieux fixés, notamment la neutralité carbone à l'horizon 2050, de l'adaptation du territoire aux conséquences du changement climatique et la protection de la biodiversité, propose un crédit cadre couvrant la période 2024-2027. Ce crédit permettra une vision d'ensemble des actions prévues et offrira une flexibilité d'utilisation. Il inclut également l'engagement d'un chargé de projet pour gérer les étapes supplémentaires induites par la mise en œuvre des actions.

Dans un souci de transparence, la Municipalité propose également la création d'une commission consultative du plan climat pour faciliter les échanges et informer le Conseil Communal sur l'avancement des actions.

### Questions et réponses par thématique

#### *Energie et bâtiments*

**Question (Q).1** Une voix au sein de la commission trouve que la thématique de l'eau n'est pas assez mise en avant. La Municipalité peut-elle ajouter cette thématique à la sensibilisation auprès de la population, et des enfants en particulier ?

Réponse (R). La Municipalité rappelle que la mesure D2.2 propose déjà cette sensibilisation concernant la pénurie d'eau. De plus, lors des visites « Eco-Logement » des conseils sont donnés sur cette thématique et des robinets d'économie d'eau sont distribués.

**Q.2** Est-ce que le futur collaborateur engagé ne peut-il pas faire des missions proposées dans les actions ?

R. Les montants que vous voyez sur ces tableaux représentent uniquement des biens tangibles, tel que des impressions, des honoraires etc. mais ne représentent pas les heures de travailles des collaborateurs.

**Q.3** Avez-vous prévus de contacter les propriétaires ?

R. Oui, les propriétaires et régies seront contactés et sensibilisés. Nous allons aller sur trois fronts différents : les grands propriétaires, les petits propriétaires et les locataires.

**Q.4** Est-ce que le Canton va participer au projet « Eco-Logement » avec des subventions ?

R. Oui, des subventions sont possibles. Il faut d'abord l'accord du Conseil Communal avant de pouvoir prétendre à des subventions. Une visite d'un ménage coûte CHF 300.- pour une durée de 2h. La subvention couvre le matériel soit environ CHF 150.-

Q.4.1 Est-ce que les subventions viendront en diminution du Crédit cadre ?

Non, ce n'est pas possible pour des raisons techniques.

*Commentaire* : un commissaire propose que les visite dans les logements ne soient pas faits par du personnel communal ou des SIE mais par des retraités de la branche.

#### Mobilité

**Q.5** Est-ce que la Commune a été approchée par le Canton pour la révision de la LRou et de la stratégie mobilité ?

R. Non.

#### Consommation

Pas de question de la commission

#### Nature en ville et biodiversité

**Q.6** Peut-on plus végétaliser les pieds des arbres ?

R. Oui, avec la mesure N.1.11.A qui permet aux habitants de pouvoir profiter de ces espaces verts pour mettre plus de biodiversité.

Q.6.1 C'est une superbe idée. Peut-on crée une « taskforce » dans ce sens pour inviter la population à le faire ?

R. Oui. C'est ce qu'on veut faire.

*Commentaire* : Un commissaire trouve super de créer des petits étangs car c'est un vrai biotope a part entière.

#### Implication des actrices et acteurs du territoire

Pas de question de la commission

#### Chargé.e de projet

Pas de question de la commission

#### Commission du Plan Climat

**Q.7** S'agit-il bien d'une commission dite « Commission Municipale » ?

R. Oui, les commissions municipales ont une vocation consultative et contribuent, par leurs avis, à fournir à la Municipalité des éléments utiles à la prise de certaines décisions.

Commentaire : C'est une superbe idée de vouloir faire participer le Conseil à ces démarches.

### **Délibérations de la Commission**

Lors de la séance de la commission des finances du 6 novembre 2023, un amendement a été émis :

*« AUTORISE la Municipalité à créer un poste de chargé.e de projet à 100 % pour une durée maximale de 4 ans, soit du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2027, dédié à la mise en œuvre des actions du Plan climat de la Ville de Renens – 1ère génération. Les salaires et les charges sociales du poste sont intégrés dans le crédit-cadre demandé, tel que décrit au chiffre 4.3 du présent préavis. »*

### **Après discussion, la commission accepte à l'unanimité l'amendement.**

Au sein de la commission, une interrogation émerge quant à la stratégie envisagée pour promouvoir l'utilisation des vélos dans la commune à l'ensemble de ses citoyens et citoyennes.

Concernant les ateliers cuisine à Ondallaz, une voix au sein de la commission trouve dommage de limiter ces ateliers à Ondallaz et de ne pas étendre ce concept aux leçons de cuisines des écoles.

Il est rappelé aux commissaires qu'il est regrettable de ne pas avoir posé ces questions et exposé ces craintes en présence de la Municipalité. D'autant plus que lorsque le chapitre consommation a été évoqué, aucun commissaire n'a réagi.

Une autre voix attire l'attention sur le montant conséquent de 2 millions alloué. Il met en garde contre une utilisation peu judicieuse de ces fonds et suggère d'explorer des moyens plus créatifs pour économiser de l'argent. Cette perspective encourage à repenser la manière dont la Municipalité gère ses ressources, en évitant la tendance à externaliser de manière systématique et en favorisant des approches internes innovantes.

Néanmoins, la commission pense que la vision pragmatique et accessible de Renens, privilégie des actions ambitieuses sans prétention, se distingue par son engagement concret envers le bien-être des habitants. La ville a su se démarquer en prenant rapidement en main des projets novateurs, devançant d'autres Municipalités et en anticipant même les règles cantonales. En proposant des initiatives réfléchies, éloignées de toute précipitation, cela contribue à forger une identité forte, basée sur des actions tangibles et une anticipation judicieuse. Cette réactivité témoigne de la capacité de Renens à être à l'avant-garde, une qualité dont les habitants peuvent légitimement être fiers.

Ce dynamisme positif est le résultat d'un travail collectif, et il est essentiel de souligner et de remercier spécifiquement le service GuDD qui a élaboré le préavis. La clarté et le détail de ce document reflètent le professionnalisme et l'engagement du service, méritant une reconnaissance particulière.

**C'est pour ces raisons que la commission avec huit voix pour et une abstention recommande au Conseil Communal d'accepter les conclusions amendées du préavis.**

**Conclusions amendées**

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le préavis municipal N°52-2023 de la Municipalité du 30 octobre 2023,

Oui le rapport de la Commission désignée pour étudier cet objet,

Considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

ALLOUE à la Municipalité un crédit-cadre d'un montant de CHF 2'101'500.- TTC pour le Plan Climat de la Ville de Renens – 1<sup>ère</sup> génération, d'une durée de 4ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2027.

*AUTORISE la Municipalité à créer un poste de chargé.e de projet à 100 % pour une durée maximale de 4 ans, soit du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2027, dédié à la mise en œuvre des actions du Plan climat de la Ville de Renens – 1ère génération. Les salaires et les charges sociales du poste sont intégrés dans le crédit-cadre demandé, tel que décrit au chiffre 4.3 du présent préavis*

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire ou par voie d'emprunt, sous le compte N°3640.6007.5890 – Plan Climat de la Ville de Renens – 1<sup>ère</sup> génération.

Cette dépense sera amortie en quatre ans, conformément à l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour au 1<sup>er</sup> juillet 2006) sur la compatibilité des communes.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 30 octobre 2023.

Pour la Commission :

KOCHER Jonas (président rapporteur)

.....

PLATTNER Laurence

.....

DIÉDHIOU NDEYE Awa

.....

SISTO Vincenzo

.....

KORKMAZ Mehmet

.....

CONSTANT Jean-François

.....

DUPERREX Gérard

.....

BORLOZ Pierre

.....

WILCZYNSKI Mariusz

.....

## Annexes

## Annexe 1 – Tableaux des actions dans le cadre du crédit cadre

Actions du plan d'actions	Projets	Montants nécessaires (CHF TTC)			
		2024	2025	2026	2027
<b>B</b>	<b>ENERGIE ET BÂTIMENTS</b>				
B.1.6.A B.1.6.B	Sensibilisation des habitant.e.s aux économies d'énergie	1'500	1'500	1'500	1'500
B.1.8.A	Réaliser 500-850 visites « Eco-logements » par an	140'000	250'000	250'000	250'000
B.2.4.B B.4.2.B B.4.2.C B.4.3.A	Organiser un programme d'information pour le public sur la rénovation énergétique et le chauffage renouvelable	15'000	15'000	15'000	15'000
B.3.2.B	Réaliser un appel d'offres groupé pour le photovoltaïque	0	35'000	35'000	0
B.3.2.C	Poursuivre le développement de la Bourse solaire participative	5'000	0	0	10'000
<b>Sous-total</b>		<b>161'500</b>	<b>301'500</b>	<b>301'500</b>	<b>276'500</b>
		<b>1'041'000</b> 9			

Actions du plan d'actions	Projets	Montants nécessaires (CHF TTC)			
		2024	2025	2026	2027
<b>M</b>	<b>MOBILITÉ</b>				
M.2.5.A M.2.6.A M.2.7.A M.2.8.C M.2.8.D	Promouvoir l'utilisation du vélo à travers Renens	0	10'000	10'000	10'000
M.4.1.A M.4.1.B M.4.1.C M.4.1.D	Revoir et renforcer le plan de mobilité de l'Administration communale	25'000	0	0	0
<b>Sous-total</b>		<b>25'000</b>	<b>10'000</b>	<b>10'000</b>	<b>10'000</b>
		<b>55'000</b>			



Actions du plan d'actions	Projets	Montants nécessaires (CHF TTC)			
		2024	2025	2026	2027
<b>C</b>	<b>CONSOMMATION</b>				
C.1.1.A C.2.1.A	Renforcer les directives d'achats responsables de la Ville	0	14'000	14'000	14'000
C.3.2.A	Faire un état des lieux des pratiques alimentaires des Renanais.es et communiquer autour de l'alimentation durable	9'000	0	0	0
C.1.4.A C.1.5.A C.3.2.A C.3.3.A C.3.4.A C.3.4.B C.3.9.A	Sensibilisation des actrices et acteurs du territoire à la consommation et à l'alimentation durables et bas carbone	0	15'000	15'000	15'000
C.3.1.B	Déployer les ateliers de cuisine durable à Ondallaz	4'000	4'000	4'000	4'000
C.3.1.C	Sensibiliser les adolescent.e.s qui fréquentent le CRA aux en-cas durables et sains par des ateliers	4'000	4'000	4'000	4'000
C.3.3.B	Développer un projet de frigo communautaire	0	5'000	5'000	5'000
C.3.5.A	Développer un service de livraison à vélo pour les courses alimentaires	0	2'500	2'500	0
C.3.6.A	Développer le projet de la Ferme du Village – volet pédagogique	5'000	5'000	5'000	5'000
	<b>Sous-total</b>	<b>22'000</b>	<b>49'500</b>	<b>49'500</b>	<b>47'000</b>
		<b>168'000</b> 11			

Actions du plan d'actions	Projets	Montants nécessaires (CHF TTC)			
		2024	2025	2026	2027
<b>N</b>	<b>NATURE EN VILLE ET BIODIVERSITÉ</b>				
N.1.8.A	Créer un micro-paysage par année	20'000	20'000	20'000	20'000
N.1.11.A	Mettre en place un permis de végétaliser pour les habitant.e.s	0	12'000	2'000	2'000
N.2.5.A	Créer des petits étangs relais entre les grands plans d'eau actuels	30'000	0	30'000	0
N.2.6.A N.2.6.B N.2.6.C	Installer des petites structures pour la biodiversité	3'000	3'000	3'000	3'000
	<b>Sous-total</b>	<b>53'000</b>	<b>35'000</b>	<b>55'000</b>	<b>25'000</b>
		<b>168'000</b>			

Actions du plan d'actions	Projets	Montants nécessaires (CHF TTC)			
		2024	2025	2026	2027
<b>I</b>	<b>Implication des actrices et acteurs du territoire</b>				
I.1.1.A I.1.1.C	Mettre en place et animer un programme annuel de formation et d'échange sur les thématiques du Plan Climat pour les employé.e.s communaux et les membres du Conseil communal	5'000	7'500	7'500	7'500
I.1.2.A	Utiliser l'outil Boussole 21 pour évaluer chaque préavis	10'000	10'000	0	0
I.2.1.A I.2.2.A I.2.4.B I.2.4.C	Développer une campagne de communication sur la thématique du climat à destination de la population	40'000	10'000	10'000	10'000
I.2.3.A	Organiser un appel aux projets citoyens sur la thématique du climat et de la durabilité	5'000	20'000	0	20'000
I.3.2.A	Développer des journées / semaines thématiques "durabilité" pour les enfants lors des camps à Ondallaz	0	1'000	1'000	1'000
	<b>Sous-total</b>	<b>60'000</b>	<b>48'500</b>	<b>18'500</b>	<b>38'500</b>
		<b>165'500</b>			